LES DIFFÉRENTES ASSURANCES LIÉES AUX CARTES BANCAIRES



ASSURANCE ⁽¹⁾ Décès / invalidité suite à un accident lors d'un voyage survenu dans les transports en commun. Capital maximum de	Visa Electron ou V-Pay 46 000 € / assuré / événement	MasterCard Maestro 95 000 € / famille / événement	Visa Classic 46 000 € / assuré / événement	MasterCard 95 000 € / famille / événement	fami	Gold MasterCard OO € / ille / ement	Visa Platinum 465 00 famil événe	le / ´	Visa Infinite Visa Infinite Visa Infinite Visa Infinite Visa Visa Infinite 620 00 famil événe	lle /
Responsabilité civile à l'étranger	Non		Non		Maximum 1 525 000 €	Maximum 2 000 000 €	Maxii 2 300		Maximum 4 600 000 €	Maximum 5 000 000 €
Annulation voyage si accident, décès, préjudice matériel grave, licenciement économique	Non		Non		Maximum 5 000 € / assuré / an		,		0 000 € / e / an	
Retard avion et train au-delà de 4h	Non		Non		400 €	450 €	600)€	840 €	900 €
Retard bagage av-delà de 4h	Non		Non		400€	450 €	600)€	840 €	900 €
Perte bagage (par bagage)	Non		Non		800€	850€	1 30	00€	1 800 €	1 900€
Véhicule de location Vol et dommages matériels (Responsabilité civile du conducteur non garantie)	Non		Non		Jusqu'à 46 000 €	Jusqu'à 50 000 €	Dans la limite (indiquée au con		Dans la limite de la franchise indiquée au contrat de location	Jusqu'à 100 000 €
Garantie Neige et Montagne	Non Non Prise en charge des frais réels de recherche, de secours et de premier transport - Remboursement des forfaits, des cours de ski suite à accident - Bris de ski ou chaussures de ski personnels - Bris ou v de matériel de ski loué - Frais médicaux en France - Responsabilité civile - Défense et recours							Bris ou vol		



ASSISTANCE(1)



MasterCard Maestro











Platinum MasterCard











Transport / Rapatriement	France et étranger									
Frais médicaux à l'étranger (maximum par bénéficiaire, par évènement et par an)	11 000 €		11 000 €		155 000 €		155 000 €		156 000 €	155 000 €
Visite d'un proche en cas d'hospitalisation, Voyage A / R depuis le lieu de résidence d'un tiers (train, avion) + séjour à l'hopital	65 € / nuit, maximum 10 nuits		65 € / nuit, maximum 10 nuits		125 € / nuit, maximum 10 nuits		125 € / nuit, maximum 10 nuits	150 € / nuit, maximum 10 nuits	200 € / nuit, maximum 10 nuits	125 € / nuit, maximum 10 nuits
Envoi médicaments	Non	Oui	Non	Oui	0	ui	Oui		Oui	
Avance frais hospitalisation à l'étranger en cas de non rapatriement	11 000 €		11 000 €		155 000 €		155 000 €		156 000 €	155 000 €
Rapatriement décès	En France, rapatriement jusqu'au lieu des obsèques. A l'étranger, rapatriement jusqu'à l'aéroport international le plus proche.									
Assistance Neige (prise en charge des frais de secours suite à un accident de ski sur piste)	Non	5 000 € / événement	Non	5 000 € / événement	Voir assurance	5 000 € / événement	Voir assurance		Voir assurance	5 000 € / événement
Assistance juridique à l'étranger - Avance caution : - Avance frais avocats : - Prise en charge frais avocats :	7 770 € 3 100 € 800 €	3 100 € 3 100 € 800 €	7 770 € 3 100 € 800 €	3 100 € 3 100 € 800 €	16 000 € 16 000 € 3 100 €	15 500 € 15 500 € 3 100 €	16 000 € 16 000 € 3 100 €		16 000 € 16 000 € 3 100 €	15 500 € 15 500 € 8 000 €

Sources: Visa et MasterCard

A SAVOIR:

Les garanties liées à l'assurance et l'assistance ne fonctionnent pas de la même manière. Pour bénéficier des garanties d'assurance, il vous faudra avoir réglé vos achats avec votre carte bancaire. Pour l'assistance, les prestations sont inhérentes à la possession de la carte pendant sa durée de validité. Sont assurés : le titulaire de la carte, son conjoint ou concubin (notoire ou Pacsé), vos enfants de moins de 25 ans fiscalement à charge et vos ascendants ou descendants vivants sous le même toit et fiscalement à charge.

⁽¹⁾ Les garanties d'assurance et les prestations d'assistance attachées à la carte dépendent du ou des contrats négociés par la banque avec une société d'assurance et d'assistance pour le compte des titulaires de la carte.